La couleur du cygne sud-africain

Benoît Pelopidas

▶ **To cite this version:**

Benoît Pelopidas. La couleur du cygne sud-africain : Le role des surprises dans l'histoire nucleaire et les effets d'une amnesie partielle. Annuaire français de relations internationales , 2010, XI, pp.683 - 694. hal-03460178

HAL Id: hal-03460178

https://sciencespo.hal.science/hal-03460178

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA COULEUR DU CYGNE SUD-AFRICAIN

Le rôle des surprises dans l'histoire nucléaire et les effets d'une amnésie partielle

par

Benoît PÉLOPIDAS (*)

A Pretoria comme ailleurs, la couleur des cygnes semble unanimement indifférente.

Cela paraît naturel : on s'intéresse plutôt à l'échec de la candidature d'Abdul Minty au poste de Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et au moins un peu à l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba, qui doit son nom au site, à une trentaine de kilomètres de Johannesburg, où les ogives nucléaires sud-africaines ont été conçues, construites et stockées pendant une quinzaine d'années. En effet, l'histoire sud-africaine est unique par de nombreux aspects. C'est pourquoi la déclaration du représentant américain à l'issue du Sommet de Pretoria du 26 au 28 août 2009 selon laquelle le pays peut jouer un rôle de premier plan pour l'avenir de la non-prolifération et du désarmement nucléaire ne doit pas seulement apparaître comme une convenance diplomatique. Elle rappelle qu'il est à ce jour le seul pays qui ait démantelé intégralement un arsenal nucléaire sans avoir reçu de garantie nucléaire de sécurité et qu'il a joué un tel rôle dans les années qui ont suivi son désarmement. Ainsi, son représentant, Alfred Nzo, a contribué de manière décisive au renforcement du processus de réexamen du Traité de non-prolifération et à l'établissement d'une déclaration de principe permettant d'évaluer les avancées du désarmement, soit deux des trois parties de l'arrangement qui a permis l'extension indéfinie dudit traité en 1995, bien qu'il n'y ait pas eu de vote (1). En mars 1998, Pretoria a ratifié le Traité de Pelindaba, dont l'entrée en vigueur, treize ans après son ouverture à la signature, fait de l'Afrique et, par conséquent, de la totalité de l'hémisphère Sud, une zone exempte d'armes nucléaires. En juin 1998, l'Afrique du Sud a participé à la création de la Coalition pour un nouvel agenda, qui entend rehausser l'obligation de désarmement à hauteur de l'impératif de non-prolifération et, en février

(*) Doctorant à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France) et à l'Université de Genève (Suisse) et chercheur invité au James Martin Center for Nonproliferation Studies (Monterey, Etats-Unis).

(1) *Cf.* le témoignage du président de la conférence d'extension indéfinie du TNP, Jayantha Dhanapala, *Multilateral Diplomacy and the NPT : an Insider's Account*, UNIDIR, Genève, 2005, pp. 9, 35, 47 et 49, ainsi que l'entretien avec Jayantha Dhanapala, Genève, 17 mai 2009.

2003, Pretoria fait reconnaître son pedigree en détachant en Iraq une équipe de diplomates et d'anciens spécialistes associés à la bombe en vue d'un conseil en matière de désarmement vérifiable (2). C'est cette histoire que réveille l'actualité récente ou qu'elle pourrait réveiller.

En effet, l'Opération Masada (3), qui désigne le démantèlement de l'arsenal nucléaire, semble comme un «souvenir lointain» dans l'esprit du gouvernement sud-africain actuel (4), mais aussi dans celui des nombreux «experts» des questions nucléaires. Plutôt que de s'attacher à un exercice de prospective sur la possible récidive proliférante en Afrique du Sud (5), cet article va donc s'intéresser à la compréhension du passé sud-africain développé par les spécialistes des questions nucléaires et à la façon dont elle influence leurs questionnements sur le présent et l'avenir. Nous ne nous demanderons pas s'ils exercent une influence effective sur la façon dont les décideurs conçoivent les problèmes, mais partirons de l'idée que l'expertise prescriptive, gouvernementale ou indépendante, vise cet objectif.

Dans ce contexte, il ne suffit plus de s'abriter derrière l'idée qu'il n'y a pas de *cygnus atratus* – espèce que nous appelons plus communément cygne noir – en Afrique du Sud. Si on veut bien resituer cette question dans le cadre proposé par Nassim Taleb, l'acuité du problème et son importance pour le débat contemporain sur l'avenir de la non-prolifération et du désarmement nucléaire apparaissent presque aussitôt. En effet, le philosophe et statisticien libanais utilise l'image des cygnes pour illustrer une interrogation sur la prévisibilité des événements, leur impact et la rationalisation que nous en produisons *a posteriori*. Il caractérise le cygne noir par les trois traits suivants : «*premièrement, il s'agit d'une aberration* [...]*; de fait, il se situe en dehors du cadre de nos attentes ordinaires, car rien dans le passé n'indique de façon convaincante qu'il ait des chances de se produire. Deuxièmement, son impact est extrêmement fort. Troisièmement, en dépit de son statut d'aberration, notre nature humaine nous pousse à élaborer après coup des explications concernant sa survenue, le rendant ainsi explicable et prévisible*» (6).

(2) Verne HARRIS/Sello HATANG/Peter LIBERMAN, «Unveiling South Africa's nuclear past», *Journal of Southern African Studies*, vol. XXX, n° 3, sept. 2004, p. 457. Sur cette reconnaissance dont bénéficie l'Afrique du Sud en matière de désarmement, *cf.* l'entretien de l'auteur avec un diplomate sud-africain, Genève, 8 juillet 2009.

(3) Terence MCNAMEE, *Afrikanerdom and Nuclear Weapons : a Cultural Perspective on Nuclear Proliferation and Rollback in South Africa*, Thèse de doctorat en Science politique, London School of Economics and Political Science, sept. 2002, p. 181.

(4) Jean DU PREEZ/Thomas MAETTIG, «From pariah to nuclear poster boy. How plausible is a reversal?», *in* William C. POTTER (dir.), *Forecasting Nuclear Proliferation in the 21st Century*, Stanford University Press, Palo Alto, 2010. Le 11 septembre 2009, un diplomate sud-africain en exercice nous a confirmé qu'une position officielle n'était pas encore formulée. Rappelons que l'Afrique du Sud exporte de l'uranium, a soutenu l'accord commercial entre l'Inde et les Etats-Unis en matière nucléaire et entend probablement commercer avec l'Inde dans ce domaine, ce que l'article 9c du Traité de Pelindaba interdit.

(5) Pour une évaluation récente, *cf. ibid.*

(6) Nassim N. TALEB, *Le Cygne noir. Essai sur la puissance de l'imprévisible*, Les Belles Lettres, Paris, 2008, p. 10.

Quel est l'impact de la compréhension du passé et de son imprévisibilité sur nos attentes concernant l'avenir ? (7) Cet article tente d'éclairer cette question en matière de nucléaire militaire à la lumière de l'exemple sud-africain et de sa postérité en maintenant une distinction entre l'imprévisible et ce qui est simplement imprévu, soit les cygnes noirs et les cygnes gris (8).

Alors qu'un consensus tacite s'est établi sur le caractère improbable d'une répétition du scénario sud-africain (9) et que l'idée selon laquelle une catastrophe nucléaire faciliterait, voire serait nécessaire au renoncement des Etats dotés à l'arme nucléaire se propage parmi les experts, nous montrerons que ces prévisions reposent sur une compréhension asymétrique de l'histoire qui ne retient du passé que les surprises défavorables pour anticiper l'avenir (10).

Après avoir restitué le caractère non anticipé et difficilement prévisible du désarmement sud-africain et présenté brièvement les rationalisations *ex post* qui en ont été proposées, nous rappellerons quelques cas antérieurs d'imprévus défavorables, dont l'impact a été fort dans l'histoire nucléaire. La comparaison de la mémoire de ces deux types de phénomènes révélera une conception trop restrictive de l'inédit dans l'histoire : l'inédit proliférant, qui cadre les questions que se posent les experts sur l'avenir et les mondes possibles semble le seul envisagé. Enfin, nous reviendrons sur le cas sud-africain pour réfuter certaines certitudes associées à l'histoire nucléaire et la nécessité d'une catastrophe nucléaire comme condition du renoncement à une arme nucléaire.

(7) Affirmer le rôle de la mémoire dans la prise de décision politique n'implique pas de lui accorder un rôle purement instrumental au service de croyances solidement établies. Sur l'apprentissage par l'histoire des décideurs en politique internationale, *cf.* l'analyse classique de Robert JERVIS, *Perceptions and Misperceptions in International Politics*, Princeton University Press, Princeton, 1976, chap. 6. A titre d'exemple à l'échelle de communautés nationales, on peut observer l'importance du débat sur l'histoire américaine et russe pour la réhabilitation d'une stratégie impériale dans les deux pays après la Guerre froide. A ce sujet, *cf.* Didier CHAUDET/Florent PARMENTIER/Benoît PÉLOPIDAS, *L'Empire au miroir. Stratégies de puissance aux Etats-Unis et en Russie*, Droz, Genève, 2007, pp. 101-136, ainsi que l'analyse actualisée parue sous le titre *When Empire Meets Nationalism. Power Politics in the US and Russia*, Ashgate, Aldershot, 2009.

(8) *Le Cygne noir*, *op. cit.*, pp. 349-351 et 390. Les cygnes gris sont des événements à très fort impact, mais qu'on peut partiellement prendre en compte sans que cela signifie une capacité à procéder à des calculs précis.

(9) L'un des premiers papiers en français dans ce sens a sans doute été Marcel DUVAL, «La dénucléarisation de l'Afrique du Sud : épiphénomène ou modèle ?», *Défense nationale*, avr. 1994, pp. 111-121. *Cf.* aussi par exemple David FISHER, «Reversing proliferation : South Africa», *Security Dialogue*, vol. XXIV, n° 3, 1993, pp. 280 et suiv. Pour une appréciation plus récente partageant l'idée de la non-répétabilité, *cf.* Stephen F. BURGESS/Helen E. PURKITT, *South Africa's Weapons of Mass Destruction*, Indiana University Press, Bloomington, 2005.

(10) R. Jervis notait déjà que l'apprentissage des décideurs repose excessivement sur les événements traumatiques. *Cf.* Robert JERVIS, *Perceptions and Misperceptions in International Politics*, *op. cit.*, p. 218. Nassim Taleb parle d'«*arrogance épistémique*» : «*l'effet de l'arrogance épistémique est double : nous surestimons ce que nous savons et sous-estimons l'incertitude en comprimant la gamme des états potentiels d'incertitude (c'est-à-dire en réduisant l'espace de l'inconnu)*» (p. 193). Sur l'imprévisibilité de l'avenir, *cf.* aussi Pierre FAVRE, *Comprendre le monde pour le changer, épistémologie du politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005, chap. 2 ; Noël BONNEUIL, «Do historians make the best futurists ?», *History and Theory*, n° 48, fév. 2009.

Ce qu'on a oublié sans l'avoir jamais su...

Le renoncement sud-africain à l'arme nucléaire et le démantèlement autonome des six ogives constituées n'a été anticipé par aucun travail à notre connaissance, qu'il émane d'une expertise gouvernementale ou pas. La possibilité même d'un tel événement n'est mentionnée dans aucune analyse. Même l'annonce *a posteriori*, le 24 mars 1993, par le président de Klerk, du démantèlement de l'arsenal nucléaire dont l'existence avait jusqu'alors été gardée secrète a pris les services de renseignement britanniques et américains par surprise (11). Pourtant, le démantèlement s'est achevé bien avant, avant même le 10 juillet 1991, date à laquelle l'Afrique du Sud adhère au Traité de non-prolifération en tant qu'Etat non doté (12). En ce sens, comme le cygne noir, le désarmement nucléaire sud-africain «[sort] *des limites de notre vision limitée des événements possibles*» (13). Il introduit dans l'histoire une possibilité inédite, celle du renoncement à un arsenal nucléaire constitué. Comme l'écrivait Henri Bergson, «*au fur et à mesure que la réalité se crée, imprévisible et neuve, son image se réfléchit derrière elle dans le passé indéfini; elle se trouve avoir été, de tout temps, possible; mais c'est à partir de ce moment précis qu'elle commence à l'avoir toujours été*» (14). Ce qui n'était pas possible dans les esprits le devient une fois l'événement advenu.

Dès lors, il apparaît comme nécessaire et les analyses de l'histoire nucléaire s'efforcent de l'inscrire dans une chaîne causale et d'en faire apparaître la nécessité. Le problème de cette démarche, c'est essentiellement qu'elle privilégie l'explication causale par rapport à la compréhension et oblitère la surprise que l'événement a constituée.

Alors que la stratégie rappelle constamment combien l'inédit constitue la texture de l'histoire et surprend bien souvent les hommes qui la font (15), les analyses postérieures du cas sud-africain négligent cet aspect. Au mieux, le désarmement intéresse en tant qu'événement qu'on aurait dû prévoir plutôt qu'en tant que surprise (16). Symétriquement, plusieurs cas de prolifération ont eu lieu au cours de l'histoire nucléaire, de manière tout aussi

(11) Jean du Preez/Thomas Maettig, *op. cit.*

(12) Mitchell B. Reiss, *Bridled Ambition : Why Countries Constraint Their Nuclear Capabilities*, Woodrow Wilson Center Press/Johns Hopkins University Press, Washington/Baltimore, 1995, p. 18; Terence McNamee, *Afrikanerdom and Nuclear Weapons*, *op. cit.*, p. 181; Zondi Masiza, «A chronology of South Africa's nuclear program», *Nonproliferation Review,* vol. I, n° 1, aut. 1993 p. 45.

(13) Nassim N. Taleb, *Le Cygne noir*, *op. cit.*, p. 279.

(14) Henri Bergson, *Les Deux Sources de la morale et de la religion in Œuvres*, PUF, Paris, 1991 (1932), p. 1 340.

(15) Pour une formulation récente, *cf.* Colin Gray, qui écrit que «*la surprise n'est pas seulement possible ou même probable, elle est certaine*», dans *La Guerre au XXI^e siècle*, Economica, Paris, 2007, p. 6.

(16) Frank Pabian tente ainsi de diminuer la surprise que constitue l'annonce de De Klerk, mais n'interroge que l'existence d'un programme clandestin, précisant que les révélations sur l'étendue du programme ne sont en rien comparables au choc de l'Iraq après la première guerre du Golfe. La surprise du démantèlement n'est pas évoquée. Frank Pabian, «South Africa's nuclear weapons program : lessons for US nonproliferation policy», *Nonproliferation Review*, vol. III, n° 1, aut. 1995, p. 1.

inattendue, et ont donné lieu à un même effort d'explication *a posteriori*. Toutefois, ces surprises-là ont fait l'objet d'un oubli bien moindre que le désarmement sud-africain. La section suivante s'attache à cette asymétrie mémorielle, à ses raisons autres que la répétition d'un type d'événement et à ses effets sur l'anticipation de l'avenir.

Les surprises dont on se souvient, celles qu'on imagine et celles qu'on oublie

Le premier essai nucléaire soviétique du 29 août 1949 à Semipalatinsk, dans le désert du Kazakhstan, a été annoncé par les médias américains. Les services de renseignement n'avaient toutefois pas anticipé un essai aussi précoce. Alors qu'il a commencé à évaluer les capacités nucléaires soviétiques en août 1946, le renseignement américain considère toujours, dans un rapport diffusé cinq jours avant l'essai, que la date la plus probable est mi-1953. L'estimation la moins optimiste de la date possible d'un essai, mi-1950, l'est encore trop (17). Cette mauvaise anticipation d'un essai nucléaire par les prévisionnistes américains, aussi bien gouvernementaux qu'indépendants, se retrouve à de nombreuses reprises – nous nous concentrons ici sur le cas américain pour des raisons de place et d'information disponible, mais surtout du fait d'un souci précoce et durable d'anticiper la prolifération nucléaire en dotant cette activité de moyens conséquents. (18). Il en est de même pour l'essai nucléaire chinois du 16 octobre 1964, l'ampleur du programme nucléaire iraquien en 1990, la deuxième campagne d'essais nucléaires indiens en mai 1998 (19). Ces surprises sont de différents ordres (imprécision en matière de date, voire nature du programme et type de l'essai), mais elles ne concernent en aucun cas l'identité du proliférant (20), essentiellement du fait du pessimisme extrême des prévisions aussi bien gouvernementales qu'indépendantes en matière de prolifération horizontale à partir des années 1950 (21).

(17) Moeed Yusuf, *Predicting Proliferation : the History of the Future of Nuclear Weapons*, Brookings Institution, (Policy Paper n° 11), Washington, janv. 2009, pp. 7-8.

(18) En France, par exemple, l'anticipation de la prolifération n'apparaît dans le plan national du renseignement qu'en 1993. D'après une correspondance électronique avec Philippe Hayez, haut-fonctionnaire ayant occupé diverses fonctions au sein du renseignement extérieur français, intervenant désormais comme chercheur sur ces questions, 18 mars 2009.

(19) Sur les anticipations manquées de la prolifération, *cf.* Moeed Yusuf, *op. cit.* ; Torrey C. Froscher, «Anticipating nuclear proliferation : insights from the past», *Nonproliferation Review*, vol. XIII, n° 3, nov. 2006 ; Richard L. Russell, «A weak pillar for American national security : The CIA's dismal performance against WMD threats», *Intelligence and National Security*, vol. XX, n° 3, sept. 2005, surtout pp. 468-473. Plus largement, *cf.* Jeffrey T. Richelson, *Spying on the Bomb. American Nuclear Intelligence from Nazi Germany to Iran and North Korea*, W.W. Norton, New York, 2006.

(20) Moeed Yusuf, *op. cit.*

(21) Pour une mise à l'épreuve systématique de ces prévisions, *cf.* aussi Benoît Pélopidas, «Du fatalisme en matière de prolifération nucléaire. Retour sur une représentation opiniâtre», *Revue suisse de science politique*, vol. XV, n° 2, été 2009, pp. 292-301.

L'essai chinois semble avoir été prévu avec le plus de précision et avoir produit un effet particulièrement fort sur la communauté du nucléaire. En effet, après cet essai, la focalisation des prévisions en matière de prolifération nucléaire va se tourner des pays développés vers les pays en développement (22). Est-ce à dire que les autres erreurs de prévision sont des imprécisions plutôt que de réelles surprises, que la précision va s'améliorer à l'image d'un progrès technologique et que les leçons en sont immédiatement tirées pour l'anticipation de l'avenir ? Cela n'est vrai qu'en partie. La surprise chinoise demeure de même que les autres. En effet, cette prédiction repose sur des évaluations fausses ; sa justesse est un hasard : l'essai utilisait de l'uranium hautement enrichi alors que les prévisions reposaient sur l'hypothèse du plutonium, l'usine d'enrichissement avait progressé beaucoup plus vite que prévu et le réacteur supposé produire la matière fissile pour l'essai n'était pas le bon (23). Le pessimisme en matière de prévision de la prolifération horizontale va persister jusqu'à aujourd'hui, s'accentuant au cours de certaines périodes comme si une mémoire de la surprise proliférante demeurait.

En effet, la notion d'«inconnu inconnu» (*unknown unknown*), avancée publiquement par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld lors d'une conférence de presse le 12 février 2002, se situait explicitement au cœur de la politique de défense de l'administration Bush. Cette approche évite au moins une forme de l'arrogance épistémique et l'idée d'une incertitude probabilisable qui permettrait d'améliorer les prévisions ; elle maintient la possibilité d'un inédit radical dans l'avenir (24). A côté de cela, la prise en compte de la menace terroriste nucléaire à laquelle on accorde une attention considérable dans les pays industrialisés illustre la mémoire des surprises défavorables. La menace figure en effet dans les stratégies britannique (25) et française (26) de mars et juin 2008, à un moindre degré dans la stratégie européenne de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que dans la stratégie européenne de sécurité adoptée le 12 décembre 2003 (27). Outre les résolutions 1 540 et 1 887 du Conseil de sécurité notamment, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire – la traduction française officielle dit «répression», mais le lecteur aura compris que le terme pertinent est en fait

(22) Moeed YUSUF, *op. cit.*, pp. 15 et suiv. *Cf.* aussi Francis J. GAVIN, «Blasts from the past. Proliferation lessons from the 1960s», *International Security*, vol. XXIX, n° 3, hiv. 2004-2005.

(23) Moeed YUSUF, *op. cit.*, p. 16 ; Torrey C. FROSCHER, *op. cit.*, pp. 469-470.

(24) Nassim Taleb reconnaît explicitement que cette notion accepte la possibilité des Cygnes noirs, pp. 177 et 350. L'inconnu inconnu représente les événements dont nous ne savons rien, que donc nous n'anticipons pas et dont nous ne savons pas qu'ils ne nous sont pas connus. Il reconnaît donc que les mondes possibles excèdent la connaissance que nous en avons.

(25) *National Security Strategy. Security in an Interdependent World*, p. 31.

(26) *Défense et sécurité nationale : le livre blanc,* Odile Jacob, Paris, 2008, p. 39.

(27) Le terme «nucléaire» n'est pas explicitement associé à la menace terroriste dans les deux documents. La menace biologique semble plus préoccupante. Néanmoins, l'usage d'«armes de destruction massives» par des terroristes est présenté comme une menace potentielle.

celui de «suppression», utilisé dans le titre anglais, qui inclut également, voire surtout, la prévention – entrée en vigueur le 7 septembre 2007 compte à ce jour 54 Etats parties et 115 Etats signataires (28).

Pourtant, ce risque ne s'est toujours pas réalisé. On n'a même jamais retrouvé de bombe atomique qui n'aurait pas explosé, comme ce fut le cas avec la «bombe sale» à base de césium-137 que des séparatistes tchétchènes avaient menacé de faire exploser le 23 novembre 1995 au parc Ismailovsky, à Moscou, avant d'indiquer sa localisation à une chaîne de télévision (29). Dès lors, la considération de la menace du terrorisme nucléaire manifeste la place que les prospectivistes accordent à l'inédit en la matière dans de nombreux pays (30).

Toutefois, l'inachèvement des processus de prolifération soupçonnés, parfois sur des décennies, constitue autant de surprises que l'on oublie et dont on néglige la possibilité dans l'avenir. Certes, ces surprises sont autant de non-événements qui n'ont pas perturbé l'ordre établi, de sorte qu'on les oublie plus facilement. Le désarmement sud-africain en constitue la variante rendue publique la plus susceptible de faire événement (31). Son traitement par la mémoire politique et médiatique illustre l'asymétrie de la prise en compte des surprises dans le monde nucléaire. La notion de «cygne noir» permet d'observer cette asymétrie puisqu'elle ne qualifie pas politiquement ou moralement les effets de l'événement qu'elle désigne, associant dans une même catégorie les catastrophes et les bonnes nouvelles inattendues (32). Il peut y avoir des «cygnes noirs» positifs et négatifs, mais les observateurs de l'histoire nucléaire qui doivent conseiller ou prendre des décisions engageant le présent et l'avenir ne se souviennent que des «cygnes noirs» négatifs lorsqu'ils rédigent leurs prévisions.

(28) Comme le rappelle le texte de la Convention, c'est la résolution 51/210 en date du 17 décembre 1996, qui constitue un comité et le charge d'élaborer la présente convention. La préoccupation relative à cette menace était donc déjà présente. La Convention date du 13 avril 2005 et est ouverte à la signature le 14 septembre 2005. Son statut mentionné vaut le 7 septembre 2009.

(29) Charles D. Ferguson *et alii*, *The Four Faces of Nuclear Terrorism*, Center for Nonproliferation Studies, Monterey, 2004, p. 29.

(30) Pour une analyse des éléments qui suggèrent la faible probabilité de succès d'un attentat terroriste nucléaire, soulignant le fait que les terroristes sont dissuadables pour peu qu'on adopte une stratégie pertinente et distinguant les contraintes d'accès à la technologie et aux matières fissiles, de constitution d'un réseau à la fois d'une extrême compétence et d'une extrême loyauté, les difficultés de constitution de l'arme au-delà de la simple acquisition de ses composantes, celles liées à son transport échappant à la détection, mais aussi à sa détonation, sans oublier les doutes que nous avons quant aux intentions d'Al Qaïda en la matière, *cf.* John Mueller, *Atomic Obsession. Nuclear Alarmism from Hiroshima to Al Qaeda*, Oxford University Press, Londres, 2009, 3e partie. Pour une analyse spécifiquement centrée sur les intentions des chefs du mouvement d'Al Qaïda concluant à une absence d'intérêt pour une arme nucléaire, *cf.* Anne Stenerson, *Al-Qaida's Quest for Weapons of Mass Destruction : the History Behind the Hype*, VDM Verlag Dr Müller, Sarrebruck, 2008.

(31) Mais la simultanéité de l'aveu de l'existence d'un programme nucléaire et de son démantèlement dans le discours de De Klerk du 24 mars 1993 semble avoir brouillé le message et émoussé l'événement qui apparaît alors comme la simple poursuite du monde tel qu'on l'imaginait avant, avec une Afrique du Sud non dotée d'arme nucléaire. Le cas sud-africain semble également illustrer le fait qu'on n'apprend que par répétition : dans la mesure où un tel cas de désarmement ne s'est pas répété, il a été oublié, purement et simplement. *Cf.* Nassim Taleb, *op. cit.*, pp. 118 et 125.

(32) *Ibid.*, pp. 13, 271.

Cette attitude eu égard à l'histoire nucléaire peut être qualifiée de téléologie proliférante, qui repose sur l'hypothèse implicite d'une loi de l'histoire selon laquelle le nombre d'acteurs dotés de l'arme nucléaire devrait augmenter au fil du temps : les Etats industrialisés seulement dans un premier temps, jusqu'à l'essai chinois, puis tous les Etats, auxquels s'adjoignent depuis peu les acteurs non étatiques sous forme de réseaux terroristes. Seul varie le rythme de cette augmentation. Une telle compréhension de l'histoire néglige la question de la demande d'armes nucléaires pour se focaliser sur l'offre, qu'il faut contenir. Ainsi, elle occulte le fait que la grande majorité des Etats ne s'est simplement jamais intéressée aux applications militaires de l'atome et que, des exceptions jumelles que sont la prolifération aboutie et celle qui échoue ou qui s'interrompt avant d'avoir abouti, la seconde est largement plus fréquente. La période entre 1991 et 1998 constitue une période de dé-prolifération, aussi bien horizontale que verticale, et semble réfuter cette téléologie proliférante (33). Le cas sud-africain apparaît justement comme l'exemple emblématique. Pourtant, l'anomalie sud-africaine a par la suite été considérée sous cet angle. En effet, on a longtemps soupçonné les Sud-Africains de n'avoir procédé qu'à un désarmement partiel, d'avoir enterré une partie de leur uranium hautement enrichi, voire d'en avoir revendu une partie. Ce cas de désarmement n'était perçu que comme incomplet. En ce sens, vue comme une simple pause ou un passage à la clandestinité, cette anomalie pour l'histoire nucléaire téléologique n'en était plus une (34). Pourtant, jusqu'à preuve du contraire, la coopération des Sud-Africains avec les inspecteurs de l'AIEA a été exemplaire (35). Les ogives sud-africaines ont été coupées en deux dans un premier temps, fondues ensuite. L'Afrique du Sud a signé un accord de *full scope safeguards* avec l'AIEA le 16 septembre 1991 et, le 3 septembre 1992, alors que l'existence d'un arsenal nucléaire n'a pas encore été rendue publique, les inspecteurs venus en vérifier la mise en œuvre remettent un premier rapport au conseil des gouverneurs (GOV/2609). Il atteste de la coopération pleine et entière des Sud-Africains (§3) et souligne que l'équipe d'inspection n'a trouvé aucune preuve que l'inventaire des matières nucléaires fourni par les autorités de Pretoria ait été incomplet (§31). Ensuite, par une lettre au directeur général de l'agence qui fait écho aux propos du président De Klerk tenus ce même 24 mars 1993, le représentant d'Afrique du Sud auprès de l'AIEA invite les inspecteurs à vérifier le démantèlement du programme militaire. Le 29 juin, ce même représentant envoie une seconde lettre à Hans Blix, lui demandant d'accélérer les vérifications (GOV/INF/

(33) *Cf.* Benoît PÉLOPIDAS, *op. cit.*

(34) Sur les soupçons à l'égard de l'Afrique du Sud de la part des services de renseignement, *cf.* Jeffrey T. RICHELSON, *op. cit.*, pp. 373-400.

(35) Entretien avec Bruno PELLAUD, directeur général adjoint de l'AIEA à partir du 3 mai 1993 en charge du département des garanties alors que les inspections se poursuivent en Afrique du Sud, Sion (Suisse), 30 août 2008.

705). Un rapport de l'AIEA d'août 1994 conclut pour la première fois que le pays a bel et bien démantelé la totalité de l'arsenal (36).

Le traitement *a posteriori* du cas sud-africain vise bel et bien à le rendre «*explicable et prévisible*», selon la formule de Nassim Taleb citée plus haut, en le réintégrant à une compréhension de l'histoire qui ne se souvient que des «cygnes noirs» proliférants. Cette amnésie partielle a des effets sur les propositions politiques. En 2003, ses effets se manifestent sur les explications de l'absence d'armes de destruction massives en Iraq : le régime les aurait transférées en Syrie ou détruites juste avant l'arrivée des troupes américaines. Alors que ces explications semblaient largement improbables, on envisagea des pillards ou l'enfouissement avant de donner sa chance à l'hypothèse de l'absence (37). Ainsi, lorsque l'Afrique du Sud est citée en exemple aux côtés des trois Etats post-soviétiques par Condoleezza Rice le 23 janvier 2003, c'est seulement pour condamner *a contrario* l'attitude de l'Iraq (38).

Même si on reconnaît que le secret qui entourait et entoure encore le programme nucléaire sud-africain et son démantèlement ainsi que de multiples autres paramètres en font un cas dont la valeur exemplaire ne vaut pas pour toutes ses dimensions (39) au vu de notre compréhension actuelle du passé, le retour sur ce cas vaut parce qu'il nous force à ne pas oublier que l'avenir nous a réservé des surprises qui n'ont pas été exclusivement proliférantes alors que ce sont les seules dont les experts semblent se souvenir. Plus encore, c'est sur le souvenir de ces surprises et d'elles seules que semble se fonder leur élaboration de politiques pour l'avenir.

La catastrophe désarmante comme prolongement de l'occultation de la surprise favorable

La manifestation ultime de l'occultation de l'inédit favorable ou «cygne noir positif» se manifeste dans sa subordination à un «cygne noir

(36) Joseph Cirincione/Jon Wolfstahl/Miriam Rajkumar, *Deadly Arsenals*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 2005, p. 410; Hannes Steyn/Richard van der Walt/Jan van Loggenrenberg (anciennement impliqués dans le programme sud-africain), *Armament and Disarmament, South Africa's Nuclear Weapons Experience*, Network Publishers, Pretoria, 2003, p. 109.

(37) Hans Blix, *Irak, les armes introuvables*, Fayard, Paris, 2004, p. 417.

(38) Condoleezza Rice, «Why we know Iraq is lying», *The New York Times*, 23 janv. 2003.

(39) Si on s'en tient à la projection de notre compréhension contemporaine du passé pour envisager l'avenir, la répétition d'un scénario sud-africain paraît en effet très improbable. L'auteur de cette analyse ne s'en défend pas et l'a d'ailleurs déjà écrit. *Cf.* Benoît Pélopidas, «Le pire n'est jamais sûr. Un regard prospectif sur le renoncement à l'arme nucléaire», *Défense nationale et sécurité collective*, Hors série «Prolifération et non-prolifération», déc. 2008, pp. 52-59. Rappelons en effet que les documents officiels associés au programme ont été détruits pendant le processus de démantèlement et que le gouvernement ne s'est guère plus exprimé publiquement sur ces sujets. Sur ces aspects, *cf. Armament and Disarmament*, *op. cit.*, pp. iv-vi et xiii; Jean du Preez/Thomas Maettig, *op. cit.*; T.V. Paul, *Power versus Prudence*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 2000, pp. 114 et 116. Egalement d'après des entretiens et correspondances en 2008 et 2009 avec des diplomates sud-africains désireux de conserver l'anonymat.

défavorable». En effet, considérer qu'un événement imprévisible générant des dommages considérables est le préalable nécessaire à un second événement, favorable celui-là, mais tout aussi imprévisible et dont l'impact est aussi important, manifeste l'asymétrie avec laquelle on considère l'imprévisible dans l'avenir. Dans ce cas au moins, peut-être se félicitera-t-on que le «cygne noir favorable» fasse partie des mondes imaginés...

Des spécialistes reconnus envisagent ainsi, à titre d'hypothèse et sur un mode probabiliste, que l'emploi de l'arme nucléaire faciliterait, voire serait une condition nécessaire à la répétition du scénario sud-africain, soit le démantèlement d'un arsenal nucléaire (40). En d'autres termes, la surprise que constituerait l'emploi d'une arme nucléaire après 65 ans de non-emploi produirait l'effet nécessaire à la répétition d'un scénario exceptionnel.

Remarquons tout d'abord que l'idée même d'une nécessité historique dans l'avenir repose sur le refus de la possibilité de l'inédit radical (41). La nécessité du «cygne noir négatif» comme préalable à son contraire manifeste la croyance en un ancrage fort de la loi supposée de l'histoire nucléaire que nous avons décrite. Seul un événement imprévisible et à l'impact considérable pourrait en défaire l'emprise sur le cours de l'histoire humaine.

Or, l'expérience sud-africaine montre qu'une catastrophe nucléaire n'a pas été nécessaire pour aboutir à un démantèlement complet. Robert Oppenheimer, directeur scientifique du Projet Manhattan, qui avait avancé au président Truman, en juin 1945, que le seul moyen d'aboutir à l'abolition des armes nucléaires consistait à utiliser cette arme au moins une fois, afin de susciter l'effroi et l'élan nécessaires, l'avait compris trop tard (42). L'expérience sud-africaine rappelle ainsi que des décideurs impliqués au plus près du programme nucléaire peuvent changer d'avis sur l'utilité de l'arsenal sans changement de régime. Les membres du comité nommé par Frederik De Klerk pour superviser le démantèlement faisaient partie du programme. Ils avaient agi par devoir patriotique, mais ne voulaient pas prendre davantage de responsabilité en la matière. Ils considéraient que l'arme n'était plus facteur de sécurité, mais d'insécurité (43). Ces deux

(40) En 1962 déjà, Herman Khan affirmait qu'un échange nucléaire entre les deux superpuissances serait tellement affreux qu'il conduirait tous les Etats à renoncer à leurs armes nucléaires et à se soumettre à un gouvernement mondial. *Cf.* Herman KHAN, *Thinking About the Unthinkable*, Horizon Press, New York, 1962, pp. 148-149. Robert Jervis reconnaît le caractère étrange de l'idée mais cite ce passage avec approbation dans son chapitre sur les «régimes de sécurité» en 1982-1983 : Robert JERVIS, «Security regimes», Stephen KRASNER (dir.), *International Regimes*, Cornell University Press, 1983, p. 194. Pour des exemples récents, *cf.* Bruno TERTRAIS, «La dissuasion nucléaire en 2030. Essai de prospective», Fondation pour la recherche stratégique, Paris, 2006, p. 53 ; Mark FITZPATRICK, «The world after : proliferation. Deterrence and disarmament if the nuclear taboo is broken», *Proliferation Paper,* n° 27, print. 2009, surtout pp. 13-14. Dans ce dernier cas, il envisage la coexistence d'une incitation au désarmement et d'une crispation sur la dissuasion.

(41) Pour une réflexion contemporaine sur l'incrédulité face à l'inédit, *cf.* Benoît PÉLOPIDAS, «De l'incrédulité à l'action», *Esprit*, mars-avr. 2008.

(42) Kai BIRD/Martin J. SHERWIN. *American Prometheus : the Triumph and Tragedy of J. Robert Oppenheimer*, A.A. Knopf, New York, 2005, p. 299.

(43) Entretien avec un ancien responsable sud-africain désireux de conserver l'anonymat, 24 août 2009.

exemples révèlent que, en matière nucléaire, le «cygne noir négatif» n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante au «cygne noir positif» que serait le démantèlement intégral d'un arsenal nucléaire. Une telle croyance manifeste une fois encore une tendance à se souvenir des surprises défavorables et à négliger l'existence de l'inédit radical, qu'on tente de réduire à des liens nécessaires.

En guise de conclusion : ce que l'on fait de la prudence

Comprendre l'histoire ne veut pas dire abolir l'imprévisible ni même l'imprévu, pas même dans le passé et *a fortiori* pas dans l'avenir, parce que c'est tout bonnement impossible. S'en tenir à cette position modeste parce que lucide n'implique toutefois pas de croire à une répétabilité du désarmement sud-africain. Outre le fait qu'une répétabilité à l'identique n'aurait à proprement parler pas de sens, poser le problème en ces termes manifeste une fois encore le désir de penser l'avenir comme répétition du passé, excluant la possibilité de l'inédit, sauf sous une forme défavorable. Une telle vision de l'avenir suppose que notre compréhension du passé est définitive et suffisamment précise pour nous permettre de la projeter dans l'avenir. Quel gage de confiance dans les travaux des historiens présents et de mépris pour les révisions que pourraient apporter ceux qui les suivront – oubliant probablement qu'eux-mêmes ont révisé les hypothèses de leurs illustres prédécesseurs !

La prudence sera inévitablement invoquée à l'appui des politiques du pire, en matière nucléaire comme dans d'autres domaines. Disons simplement que, d'une part, bien qu'il semble le nier, ce choix politique comme tout autre ne saurait être exempt d'effets pervers (44) ; d'autre part, son projet d'abolition de l'inédit défavorable dans l'avenir semble *a priori* voué à l'échec. La discussion devrait commencer sur ces prémisses, sauf à tomber dans une version idéologique qui prend alibi d'une précaution conservatrice sous couvert de prudence. Rappelons avec Gil Delannoi que cette dernière consiste «*à soumettre le pessimisme au scepticisme pour obtenir une connaissance agissante, à soumettre l'optimisme au scepticisme pour susciter des projets imaginatifs.* [...] *Il n'y a pas de prudentisme. La prudence n'enseigne pas l'incertitude mais la non-certitude*» (45). Sans doute serait-il plus prudent de mettre l'accent sur la demande d'armes nucléaires que de la supposer, se souvenant que les préférences des décideurs peuvent se modifier, et de se pencher sur les deux questions suivantes. Une politique axée sur la prévention d'un événement défini comme le pire est-elle nécessairement la plus

(44) *Cf.* Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, PUF, Paris, 1977.

(45) Gil Delannoi, *Eloge de la prudence*, Berg international, Paris, 1993, p. 155. Il observe par ailleurs sa réduction à la notion de précaution (p. 14).

porteuse en matière de renoncement à l'arme nucléaire ? Quels sont les risques qu'une société est prête à courir ? Ces questions interdisent de donner une importance exclusive à la surprise la plus récente. Aujourd'hui, il s'agit sans doute du deuxième essai nord-coréen de mai 2009, mal anticipé. Suffira-t-il à éclipser la surprise iraquienne des armes introuvables ou les deux pourront-ils enfin coexister ? (46) Dans ce cas, on a utilisé la possibilité d'un « cygne noir défavorable » pour justifier une guerre (47) qui en a produit deux : un premier favorable dans le domaine nucléaire, puisqu'il a consisté à révéler l'absence de menace effective, et un second défavorable qui a affecté le gouvernement américain et la réputation du pays sur la scène internationale, mais plus largement l'ensemble du Moyen-Orient (48).

Certes, l'imprévu n'est pas l'imprévisible et le décideur politique qui engage sa responsabilité est contraint de prévoir et d'agir. Des améliorations de méthode et d'organisation dans la collecte et le traitement de l'information sont susceptibles d'éviter certaines erreurs à l'avenir (49) – celles que Nassim Taleb appelle les « cygnes gris ». Néanmoins, la perspective de ces progrès ne doit pas nous leurrer sur l'existence d'un autre type d'incertitude à l'œuvre dans l'histoire, proprement imprévisible, le « cygne noir », qu'on ne saurait prétendre abolir (50). Il rappelle la fragilité de notre condition historique et redéfinit le courage politique comme celui de la mémoire des surprises, qui trouve sa dignité dans la reconnaissance de ses limites, soit un « sens des réalités » (51) : il ne laisse pas la peur le faire céder à la tentation de l'arrogance et ne cesse pas d'anticiper l'avenir sans s'abriter derrière la certitude (52). En cela, le premier enseignement de la prudence consiste probablement à ne pas se tromper sur la couleur des cygnes.

(46) *Cf.* Hans BLIX, *op. cit.* ; Charles DUELFER, *Hide and Seek. The Search for Truth in Iraq*, Public Affairs, New York, 2009. On a pu établir par la suite que les informations nécessaires à mettre en doute les justifications avancées par le gouvernement étaient disponibles avant même l'entrée en guerre. Néanmoins, elles n'ont pas été suffisamment crédibilisées et diffusées, de sorte qu'on peut effectivement parler de surprise, au moins pour l'opinion publique. *Cf.* Chaïm KAUFMANN, « The failure of the marketplace of ideas. The selling of the Iraq War », *International Security*, vol. XXIX, n° 1, été 2004. « *S'il y avait un domaine où tout le monde – Etats-Unis compris – savait que Saddam Hussein était désarmé, c'était le nucléaire* » écrit Hans Blix, p. 439.

(47) Quatre arguments essentiels ont été avancés : c'était un agresseur non dissuadable, qui aurait cherché à tuer des Américains pratiquement par tous les moyens ; il coopérait avec Al Qaïda et était complice des attentats du 11 septembre ; il disposait d'armes chimiques et biologiques qui pouvaient être utilisées contre des civils américains sur le sol national ou contre des troupes américaines au Moyen-Orient ; il avait ou était sur le point d'acquérir des armes nucléaires. *Cf.* Chaïm KAUFMANN, *op. cit.*

(48) *Cf.* notamment Michael SCHEUER, *Marching Toward Hell : America and Islam after Iraq*, Free Press, New York, 2008.

(49) *Cf.* Isaac BEN-ISRAËL, *Philosophie du renseignement*, Editions de l'éclat, Nîmes, 2004.

(50) Les contingences politiques et autres rigidités bureaucratiques ne sont ainsi pas les seules raisons qui incitent Robert Jervis à observer que la réforme des services de renseignement ne saurait abolir l'erreur. *Cf.* Robert JERVIS, « Reports, politics and intelligence failures : the case of Iraq », *Journal of Strategic Studies*, vol. XXIX n° 1, fév. 2006, p. 48.

(51) Isaiah BERLIN, « Du jugement politique », *in Le Sens des réalités*, Editions des Syrtes, 2003. La réflexion sur la responsabilité politique ici à peine esquissée se poursuit dans Benoît PÉLOPIDAS, « De l'incrédulité à l'action », *op. cit.* et « Les temps de la responsabilité face aux bouleversements radicaux et imprévisibles », à paraître.

(52) Rappelons, à la suite de Max Weber, que les conséquences prévisibles de l'action, et elles seules, fondent l'éthique de la responsabilité. *Cf.* Max WEBER, *Le Savant et le politique*, Plon, Paris, 1959 [1919], p. 172.